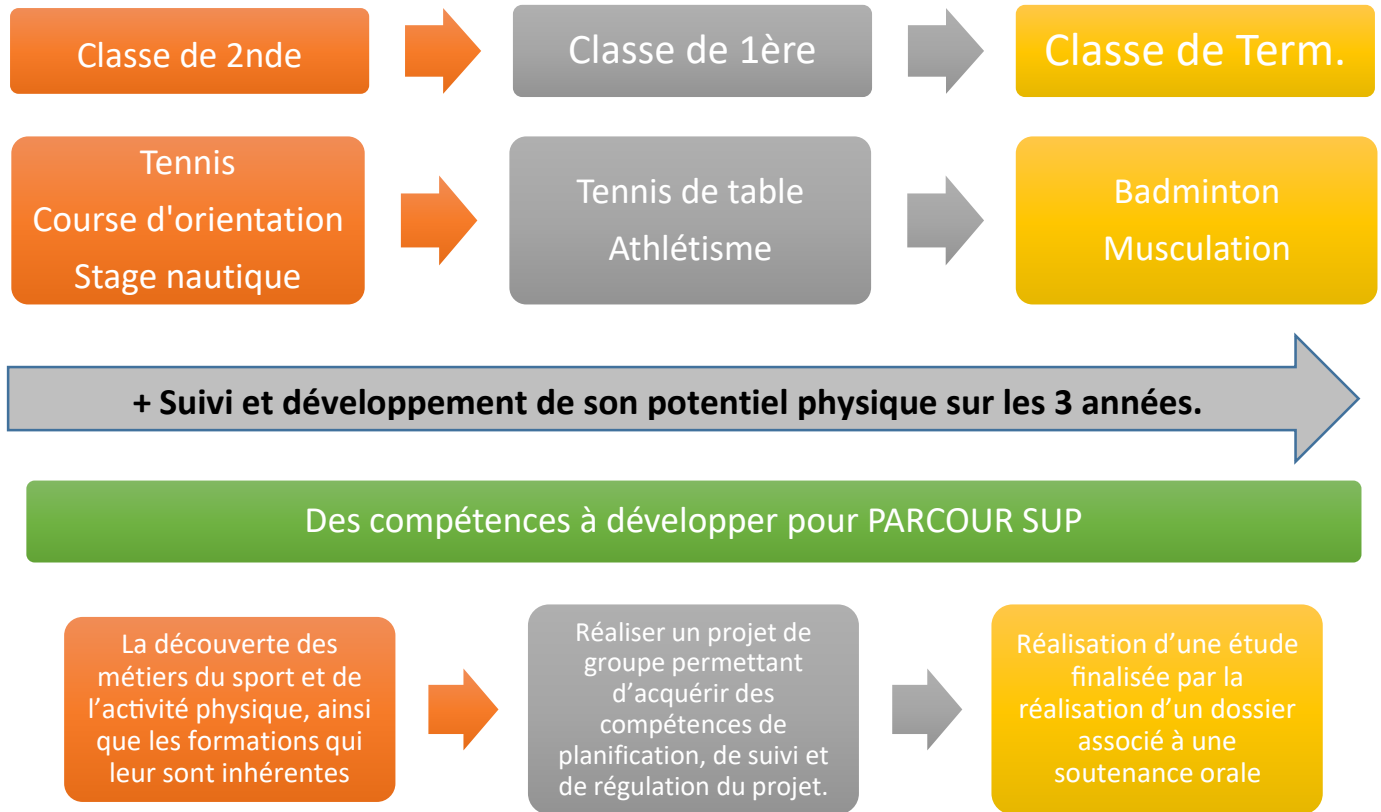


Education Physique et Sportive

L'enseignement optionnel d'Éducation physique et sportive (EPS) prolonge l'enseignement commun en offrant la possibilité à l'élève d'enrichir ses expériences corporelles grâce à l'approfondissement de pratiques physiques, sportives, artistiques (PPSA) ou à la découverte de nouvelles.

DESCRIPTIF



CONTENU PÉDAGOGIQUE

Par l'activité régulière de l'élève dans des pratiques physiques, sportives, artistiques diversifiées, par l'apport de connaissances pluridisciplinaires, et la réalisation de projets collectifs/d'un dossier d'étude, cet enseignement optionnel d'EPS a pour objectifs de :

- de découvrir et d'approfondir de nouvelles pratiques, physiques, sportives, artistiques (pratiquant, arbitre, juge, intervenant/coach).
- de conduire des projets et réaliser une d'étude pluri-disciplinaire à partir d'un sport (mettre en œuvre une compétition ou un évènement sportif, créer un stage nautique de 3 jours).
- de découvrir les métiers/formation liés aux pratiques physiques, sportives, artistiques (suivre un cours au STAPS, interview de professionnels : kiné, médecin, sportifs, entraîneurs... ; projet parcours sup, fichier métier).
- de suivre/développer de son potentiel physique sur les 3 années (test physique, prévention blessure/nutrition, développement physique).

FINALITÉS - ÉVALUATIONS

L'évaluation prend en compte le niveau de compétence atteint par l'élève dans l'activité du trimestre et des productions individuelles et/ou collectives réalisées.